

- l'étude de l'aboutissement et des effets des produits chimiques toxiques déversés dans les lacs et les cours d'eau par les usines de pâtes et papiers;
- l'analyse des problèmes rencontrés dans les deux pays en ce qui a trait au pergélisol et aux accumulations de glace qui dérivent dans les cours d'eau coulant vers le nord.

Les deux pays créeront un groupe de travail formé de quatre personnes qui verront à l'application du protocole d'entente.

(Voir documentation ci-jointe)